



# 2019 RAPPORT ACTIVITE



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BRETAGNE**

# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS.....	P 1
ADHERENTS DE LA FAS BRETAGNE.....	P 6
VEILLE SOCIALE, HEBERGEMENT ET LOGEMENT.....	P 7
SANTE.....	P 15
EMPLOI FORMATION.....	P 17
PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE.....	P 21
VIE ASSOCIATIVE.....	P 24

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS



En ce mois de septembre 2020, notre Assemblée générale se tient dans des conditions singulières, mais surtout dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire de la Covid, démarrée à la fin de l'année 2019 et toujours présente.

Cette AG va nous permettre un retour sur la vie et l'action de notre fédération et de ses adhérents pendant l'année 2019 : une vie associative riche, marquée par une présence plus visible, par des initiatives nouvelles et un développement de nos activités, mais aussi imprégnée par de nouveaux enjeux et de nouvelles questions, dans un contexte national économique et social mouvant.

La richesse et la densité du rapport d'activités que vient de nous présenter notre Déléguée régionale Marion Méléard, et que je remercie tout particulièrement, illustrent le dynamisme de la fédération et donc également la vitalité de nos associations adhérentes, dans la diversité de leurs tailles, de leurs champs d'intervention, de leur histoire, de leur inscription dans les territoires de notre région de Bretagne.

Notre AG doit surtout nous permettre d'échanger sur la période que nous venons et que nous continuons de traverser, sur les premiers enseignements que vous pouvons en tirer. Nous avons la chance et le plaisir d'accueillir notre nouveau Président national, Pascal Brice qui succède à Louis Gallois et qui saura poursuivre le remarquable travail qu'il a accompli à la tête de la FAS. Merci, cher Pascal, de ta présence et de ta participation à notre AG : nous prendrons le temps de l'échange avec toi cet après-midi.

Nos missions et nos objectifs demeurent les mêmes : accueillir, orienter, accompagner, travailler à l'insertion des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité, quelque soit leur statut ou leur origine. Mais nous savons toutes et tous que malgré les efforts de l'Etat, des collectivités, des acteurs économiques et associatifs – et ils ne sont pas négligeables- la situation sociale va continuer à se détériorer : ne craint-on pas une augmentation de 1 à 2 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté dans les mois à venir ? La situation des jeunes est particulièrement préoccupante.

Dans la lutte contre la pauvreté, dans la lutte pour l'insertion et l'inclusion de tous, nos associations sont aussi en première ligne. Elles portent les attentes et les besoins des personnes que nous accompagnons auprès des pouvoirs publics et devons avoir la volonté de leur donner une visibilité dans l'espace public.

Nos associations et notre fédération, à l'échelle régionale comme au niveau national, se veulent force de propositions, appuyées sur leurs expériences de terrain. Les politiques publiques évoluent : la mise en place de la stratégie pauvreté depuis 2018 répond à une volonté louable d'une approche globale et transversale, partant à juste titre de l'égalité des chances pour s'attaquer à la reproduction de la pauvreté, garantir des parcours de formation pour tous, pour aboutir à l'accompagnement de chacun vers l'emploi, rendre plus accessibles et plus équitables les droits sociaux ; de même, nous partageons quant à ses objectifs la stratégie du « logement d'abord ».

Mais il est de notre responsabilité et de notre devoir que d'être exigeants quant à la mise en œuvre de ces objectifs. Si c'est affaire d'organisation et de méthode, c'est aussi affaire de moyens humains et financiers et donc de choix politiques. Si nous gérons – avec l'argent public- des dispositifs initiés par les pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales, nous avons la « prétention » de ne pas être seulement des gestionnaires et délégataires de la puissance publique, mais de porter une dynamique associative propre, fondée sur des valeurs humanistes et sociales, ancrées dans nos histoires respectives. Elles mettent toutes au centre de nos préoccupations l'accompagnement et le parcours des personnes vers l'insertion sociale. Louis Gallois a souvent rappelé que l'écoute et la participation des personnes accompagnées constituait une spécificité de la FAS. Je saisis cette remarque pour me féliciter, malgré toutes les difficultés, du fonctionnement de la conférence régionale des personnes accompagnées (CRPA) en Bretagne : elle a tenu en 2019 trois séances plénières et six comités de pilotage, travaillant notamment sur 3 thèmes, mobilité, santé mentale, surendettement.

La nécessaire exigence d'une gestion rigoureuse et efficiente de nos établissements et de nos services ne doit jamais oublier les objectifs et les valeurs que nous défendons.

Les personnes que nous accompagnons sont confrontées à des problèmes de logement, de santé et d'emploi. C'est une banalité ici que de rappeler que ces trois dimensions sont étroitement liées et très souvent cumulatives. Elles rendent pertinente l'approche globale et personnalisée. Cette exigence se heurte aux difficultés d'articulation des fonctionnements institutionnels et de coordination de la multiplicité des dispositifs entre les différents acteurs. Les champs de l'action sociale, du médico-social et du sanitaire ressortent d'institutions et d'administrations multiples et fonctionnent encore trop, malgré des avancées, de façon cloisonnée.

L'expérience de ces derniers mois avec la crise Covid l'a mis en évidence une nouvelle fois, même si elle a aussi accéléré la prise de conscience du renforcement indispensable des coopérations entre les secteurs.



La gestion de la crise a également permis, dans des conditions parfois difficiles, de consolider concrètement les liens et le dialogue entre les services de l'Etat, des ARS et des associations, même si les « marges de progrès » sont encore importantes.

L'année 2019 a été une année d'initiative et de développement pour la FAS Bretagne.

Sans reprendre l'ensemble des éléments présentés dans le rapport d'activités, je voudrais mettre l'accent sur quelques aspects :

- Retenu suite à l'appel à candidature lancé par la FAS nationale, nous avons engagé une réflexion et un accompagnement sur la thématique des « CHRS hors les murs », sujet complexe mais partie prenante de la stratégie du logement d'abord. Nous avons missionné, conventionnellement, Pascal Dréano pour mener cette démarche, avec les structures adhérentes et les partenaires concernés. Ce travail se poursuit en 2020 et va s'élargir en liaison avec la FAS Pays de la Loire.
- Dans le domaine de la formation, après le succès de la journée inter-régionale à Rennes sur « l'accompagnement social, quelle ambition pour demain ? » des journées de formation (en lien avec UNIFAF) ont été organisées pour les équipes des CHRS dans les 4 départements. Cette dynamique est appelée à s'amplifier, notamment autour de la question de l'accès au numérique et sur l'accompagnement des personnes étrangères : la candidature commune de la FAS Bretagne et de la FAS Pays de la Loire, a été retenue sur ces 2 sujets dans le cadre d'un appel à projet national.
- Concernant l'emploi et l'insertion, la FAS Bretagne s'est mobilisée à l'occasion de la concertation nationale sur le Plan Ambition IAE, en lien avec Coorace, Emmaus France et la FAS Pays de la Loire.

- Je veux par ailleurs insister sur l'importance du programme SEVE EMPLOI en direction des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Lancé entre 2016 et 2018 à titre expérimental, ce programme national, initié par la FAS et financé par l'Etat, est un programme de médiation active pour l'emploi. Il se développe en Bretagne depuis fin 2019 et jusqu'à 2022 et il concernera l'ensemble des régions françaises. Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, il s'ajoute aux 3 autres expérimentations (TAPAJ, Convergences et Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée). Pour piloter ce travail, nous avons recruté Pierre-Yves L'Her comme chef de projet. Je tenais à remercier par ailleurs, l'association ADALEA, qui a facilité durant quelques mois l'arrivée de Pierre Yves sur le poste en conventionnant une mise à disposition en fin d'année 2019.

- Toujours dans la formation, nous sommes engagés dans le déploiement de « la mission ingénierie de formation » dans le cadre du Plan Investissement dans les Compétences-IAE, initié par l'Etat. Ce PIC-IAE est devenu la principale source de financement de la formation des salariés en parcours d'insertion. Je veux souligner le caractère inter-réseaux de cette action puisque les réseaux bretons : Chantiers Ecoles, COORACE, FEI (fédération des entreprises d'insertion) et FAS se sont associés pour une réponse commune



- Lors de notre dernière AG ,nous avons souhaité développer une stratégie d'études propres à l'échelle régionale. La création d'un baromètre des solidarités en Bretagne en était une première concrétisation. Ce premier baromètre- car il a vocation à s'inscrire dans la durée- a été réalisé et publié en 2019, avec le soutien de la région et des départements du Finistère et d'Ille et Vilaine et du Crédit Mutuel de Bretagne. Il répond à plusieurs objectifs :

- un objectif de connaissance et de compréhension des attitudes et des comportements des bretons vis-à-vis des questions de pauvreté et de solidarité ;
- un objectif de mobilisation autour des enjeux de la lutte contre les exclusions, convaincus que nous sommes que ces défis sont l'affaire de tous et nécessitent des approches globales dépassant les découpages en champ de compétences ;
- un objectif de présence dans l'espace public et médiatique ;
- un objectif d'animation interne, notamment en lien avec la CRPA, et un outil au service du plaidoyer de la FAS nationale.

Une deuxième édition de ce baromètre est en cours d'élaboration, en collaboration avec avec la région et les départements, et avec l'appui d'un comité d'experts issus de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique), Sciences Po Rennes (chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique) ASKORIA, l'université de Rennes 2. Elle devra être enrichie pour prendre en compte les situations nouvelles et notamment l'environnement post-Covid.

Enfin, j'évoquerai notre implication dans la mise en œuvre de la stratégie pauvreté, en lien avec les services de l'Etat et le Commissaire en charge de cette stratégie, M. Ludovic Magnier. La FAS est notamment présente dans l'animation de 2 groupes de travail concernant l'hébergement et la participation des usagers, à ce titre, je tiens à remercier l'engagement de Marie Anne Chapdelaine, Présidente de l'ASFAD et de Malo Leclerc, Responsable de Pôle à l' AIS 35, tous deux animateurs de ces groupes.

Le Commissaire à la lutte contre la pauvreté a par ailleurs souhaité confier la mission d'impulser la participation au sein de la Stratégie Pauvreté, Sylvie Jolivot assurera cette action de septembre à fin décembre 2020



Ces quelques focus rapides illustrent la mise en œuvre des orientations que nous nous étions fixées lors de notre AG de l'an dernier à Binic :

- Accompagner les évolutions et les mutations de l'accueil, l'hébergement et l'insertion. Les chantiers ouverts restent nombreux, et il nous faudra approfondir nos travaux et nos réflexions. Je pense en particulier aux questions spécifiques concernant les jeunes, de plus en plus nombreux dans nos dispositifs ; les femmes en situation de précarité et victimes de violences, les demandeurs d'asile et les réfugiés, et plus largement l'ensemble des migrants, quelque soit leur statut. Nous ne pouvons, dans ce domaine, nous satisfaire de la politique actuelle. Sans développer ce point, laissez-moi reprendre le titre d'un excellent rapport, initié par notre nouveau Président avec un collège de praticiens du droit des étrangers parmi lesquels figure également Jean-François Carencio, Président de Coallia : il nous faut agir « pour des politiques migratoires conformes à toutes les exigences de la République et qui fassent reculer les situations de non droit ».



- Engager une stratégie d'études et de visibilité de la FAS Bretagne. La première édition du baromètre des solidarités a reçu un écho positif et a permis de renforcer les liens avec les collectivités territoriales. Elle contribue à faire exister dans le débat public les préoccupations et les valeurs que nous voulons promouvoir. Elle participe aussi de la bataille culturelle contre les a priori, les fantasmes et les préjugés sur la pauvreté, les migrants... Par ailleurs, nous sommes intervenus publiquement à de nombreuses reprises pour exprimer nos positions et nos revendications concernant les conditions d'exercice de nos missions, que ce soit au titre de la FAS, mais aussi dans le cadre du collectif « Alerte » qui regroupe les associations de notre secteur. Ces interventions participent du renforcement des plaidoyers de la fédération tant au niveau régional que national.

- Renforcer les partenariats associatifs et institutionnels. Le rapport d'activité met en évidence le développement des relations partenariales dans le cadre de nombreuses actions : travail inter-réseaux autour du PIC-IAE, collaborations pour des actions de formation.

Les relations avec les services de l'Etat, tant au niveau de Madame la Préfète de Région que de ses services sont constantes et placées sous le signe du dialogue et de la clarté des échanges, dans le respect des points de vue qui peuvent être différents sur tel ou tel sujet. Echanges réguliers et constructifs que nous souhaitons poursuivre et enrichir.

Les collectivités territoriales constituent des partenaires de plus en plus incontournables. Communes, intercommunalités, départements, région voient leur champ de compétence s'élargir, qu'il s'agisse de l'habitat et du logement, du social et de la santé, de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Je pense en particulier à la démarche engagée fin 2019 par le « contrat régional pour l'action publique » pour la construction d'un service public de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Cette démarche associe conventionnellement le Conseil régional, les 4 départements et les deux métropoles bretonnes de Rennes et Brest, en lien avec les autres partenaires au premier rang desquels figure l'Etat, mais aussi nos associations et notre fédération, pour ce qui nous concerne.

Il y a là un champ de travail et de coopération important dont nous devons nous saisir. En matière de partenariat, il nous faut également consolider notre convention avec l'ARO-HLM de Bretagne, en particulier autour de la politique du logement d'abord ; nos collaborations avec la FAS Pays de la Loire doivent s'amplifier en développant les initiatives autour de projets communs..

- Enrichir notre vie interne, régionale et nationale. Tout comme les politiques publiques, l'environnement sociétal et le paysage associatif de l'action sociale évolue, tant au niveau régional que national : collaborations associatives, regroupements, fusions, développement d'acteurs nationaux... Dans un contexte parfois difficile, il nous faut préserver la force que représente la diversité de nos associations, leur enracinement dans les territoires, fondés dans l'histoire et les valeurs militantes, et garants de l'efficacité de l'action. L'indispensable et nécessaire professionnalisation qui s'est opérée depuis de nombreuses années ne doit pas nous faire oublier ces racines. Nous nous félicitons de l'arrivée de nouveaux adhérents, et je les remercie de nous rejoindre. Il nous faut poursuivre ce travail de développement, et renforcer nos instances de travail et de délibérations, CA, bureau, commissions, délégations départementales, représentations dans de multiples instances dont notamment le CESER Bretagne, participation aux instances nationales de la FAS, groupes de travail... Je veux à cet instant adresser de chaleureux remerciements à tous les adhérents, administrateurs, professionnels, bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre fédération.

Il est impossible de conclure sans évoquer cette année 2020 si particulière, marquée par la crise sanitaire que nous continuons de vivre. Nos associations y ont été bien sûr fortement confrontées. Nos structures et nos établissements y ont fait face, en s'investissant quotidiennement pour répondre aux besoins de nos résidents. La FAS régionale, et la FAS nationale, se sont également fortement mobilisées auprès des pouvoirs publics pour que la situation des précaires et des exclus ne soit pas oubliée ; des mesures d'urgence fortes ont été prises par les pouvoirs publics, Etat et collectivités locales. 14000 places d'urgence au total vont notamment s'ouvrir et de nombreuses mesures d'accompagnement que je ne détaille pas. La période de confinement a aussi modifié les pratiques et les comportements dans nos établissements, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées ; des initiatives ont vu le jour. Avec le recul, il nous faudra savoir tirer les enseignements, négatifs et positifs, de cette période.

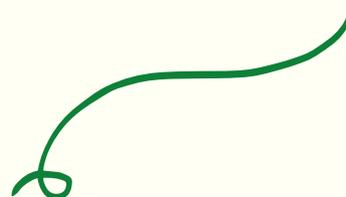
D'ores et déjà, et je reviens sur le début de mon propos, l'aggravation de la situation sociale que nous allons connaître, au-delà de l'utile et nécessaire plan de relance gouvernemental, va rendre encore plus impérieuse « l'ardente obligation » de la lutte contre les inégalités, tout particulièrement en direction des personnes les plus précaires et les plus fragiles, d'autant que de nouvelles catégories sociales sont concernées.

Cela passe par la prise en compte des propositions élaborées par notre Fédération et par l'ensemble des associations de solidarité, regroupées au sein du collectif « Alerte » et du « Collectif des associations unies », dans les domaines du logement et de l'hébergement, de l'accueil des migrants, de la santé et de l'accès aux droits, de la nécessaire revalorisation des minimas sociaux, de l'accès au RSA pour les jeunes de moins de 25 ans, etc...

Pour parler trivialement, nous avons encore « beaucoup de pain sur la planche » !

Merci et bon courage à toutes et tous.

**Daniel Delaveau.**





## Accompagnement social : quelle ambition pour demain ? 21 mai 2019 - Rennes

21 MAI 2019

Fédération des acteurs de la solidarité  
BRETAGNE

le soutien de

PAYS DE LA LOIRE METROPOLE Rennes BRETAGNE

9h30 - 16h30

JOURNÉE INTER RÉGIONALE

Le thème de cette journée nous a paru indispensable à proposer à nos adhérents, mais également à l'ensemble de nos partenaires, au regard de l'actualité récente du secteur social, secteur en forte évolution.

Les objectifs posés pour la journée étaient les suivants :

- 1/ Appréhender les mutations de l'accompagnement social face à l'évolution des publics (migrants, familles monoparentales...) et aux nouveaux modèles de l'aller vers (LDA, SEVE, réforme IAE...)
- 2/ Appréhender les nouveaux partenaires publics (EPCI) et privés (bailleurs par ex) de l'accompagnement social face aux évolutions des compétences institutionnelles
- 3/ Alimenter et illustrer le plaidoyer fédéral en matière d'accompagnement social
- 4/ Faire valoir des exemples d'accompagnements sociaux innovants et transversaux/globaux

Pour travailler ensemble à cette importante question, nous nous sommes, en premier lieu, accordés sur les grandes évolutions de l'accompagnement social grâce à l'intervention de Roland JANVIER.

Ensuite, une table-ronde animée par le journaliste Xavier DEBONTRIDE, a permis de mieux cerner les impacts concrets de cette évolution. Divers interlocuteurs ont participé à cette table ronde (DRJSCS Bretagne, Conseil Départemental de Loire Atlantique, Lorient Agglomération, Association Trajet et un ancien délégué du CNPA).

Des interventions diverses couplées à des ateliers permettant de donner à voir des expériences et illustrant de nouvelles méthodes d'accompagnement social. Cela a également permis de faire émerger des propositions.

Programmer une journée inter régionale au second semestre 2020 avec la FAS Pays de la Loire répondant aux attentes des adhérents et du contexte sanitaire.

Perspectives  
2020

## Lancement d'un accompagnement sur la thématique du CHRS Hors les murs

Depuis 2011, la DGCS pilote et finance, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), un plan d'accompagnement national des acteurs et des territoires destinés à favoriser l'appropriation par les partenaires locaux (qu'il s'agisse des services déconcentrés de l'État ou des opérateurs associatifs) des principes et outils nécessaires à la bonne conduite des réformes du secteur Accueil, Hébergement et Insertion (AHI).

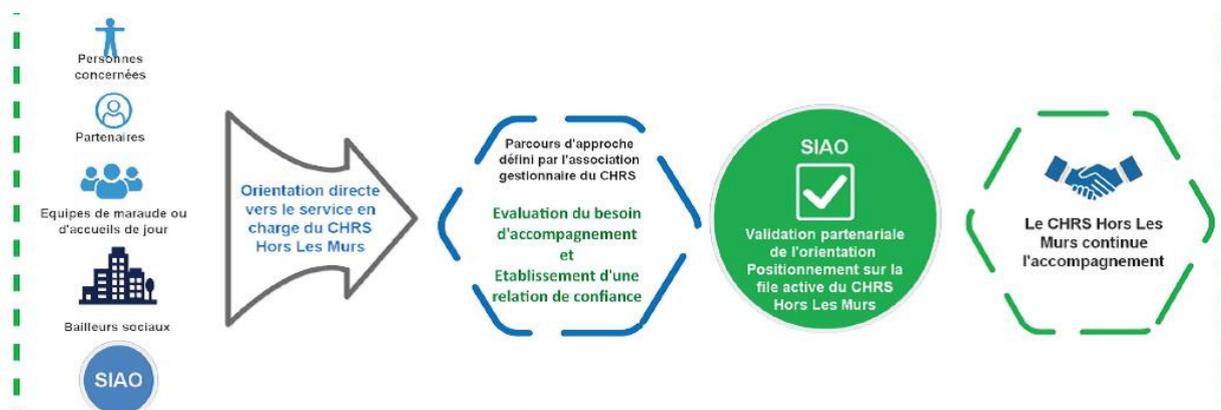
Suite à l'appel à candidature lancé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Fédération Bretagne a été retenue pour mener à bien cet accompagnement dans le cadre d'un calendrier contraint d'avril à novembre 2019.

L'objectif principal de cet axe est de participer au développement des CHRS hors les murs, forme de logement d'abord et d'intervention des CHRS qui reste aujourd'hui peu connue.

Cela consistait à aider des CHRS volontaires d'un territoire, en l'occurrence la région Bretagne, à expérimenter la transformation d'une partie de leur activité en CHRS hors les murs (ou le développement d'une activité complémentaire sous cette forme), tout en construisant à partir de cette expérience un guide méthodologique de déploiement du CHRS hors les murs, diffusable nationalement.

Afin de réaliser la mission, la Fédération régionale a pu s'appuyer sur une compétence complémentaire, en conventionnant avec Pascal Dreano, dont la mission était d'accompagner individuellement et collectivement les démarches auprès des structures adhérentes sélectionnées, consolider les partenariats avec les bailleurs sociaux et échanger avec les services déconcentrés de l'Etat.

Il a également travaillé en étroite collaboration avec les deux chargés de mission du national afin d'alimenter la réflexion du réseau notamment et nourrir les orientations prises dans le cadre du futur guide rédigé par la Fédération.



- Poursuivre l'accompagnement de Pascal Dreano auprès de 3 associations dans leurs démarches de réflexion dans le cadre du CHRS Hors les murs.
- Sensibiliser les partenaires institutionnels sur cette thématique afin d'agir sur les leviers permettant le développement de cet accompagnement sur les territoires.
- Impulser une réflexion en inter-région avec la FAS Pays de la Loire afin d'échanger sur les pratiques, enrichir la réflexion sur le sujet.

Perspectives  
2020

## Une première formation en inter région Bretagne / Pays de la Loire : « De l'hébergement au logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement »

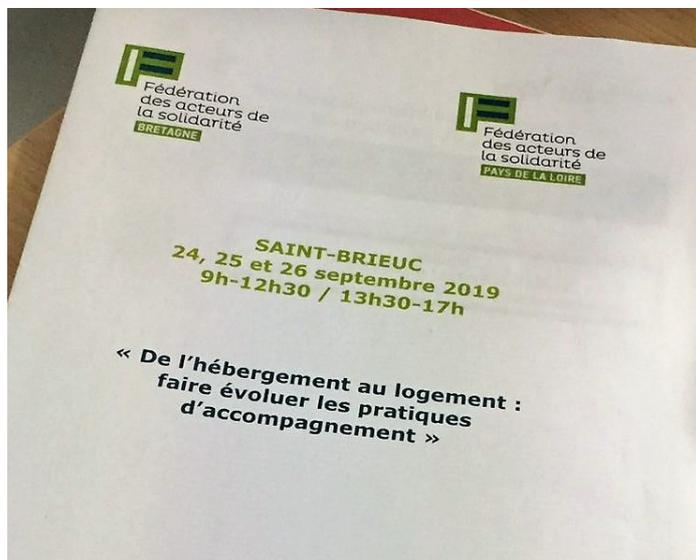
Les orientations de la politique du Logement d'Abord amènent les travailleurs sociaux de l'hébergement à se questionner sur l'évolution de leurs postures et pratiques d'accompagnement social.

Un partenariat entre UNIFAF Bretagne, la FAS Bretagne et la FAS Pays de la Loire a permis de proposer une action de formation aux équipes des CHRS bretons durant le second semestre 2019.

Cette action collective de 3 journées, élaborée avec l'appui du siège de la Fédération, a été déclinée dans chaque département breton.

Elle a permis à plus de 60 participants de mieux appréhender le cadre juridique de l'hébergement et du logement, les pratiques d'accompagnement social dans le logement et les nouvelles dimensions à l'œuvre inspirées des principes du Logement d'Abord.

Cette action expérimentale a vocation à évoluer après ces premières sessions et à être complétée par d'autres actions afin de répondre à l'ensemble des enjeux du logement d'abord pour les établissements du secteur.



Perspectives  
2020

- Amplifier la dynamique de formation, en inter région si possible, en proposant d'autres modules aux adhérents. Les thématiques suivantes seront abordées au second semestre : l'accès au numérique et l'accompagnement à l'emploi des publics bénéficiaires de la Protection Internationale et allophones. Ces deux cycles sont proposés dans le cadre d'un appel à projet lancé par le siège, et pour lequel la Fédération a été retenue.
- Participer à la réflexion fédérale, dans le cadre de la mise en œuvre de la certification Qualiopi, dont la date de mise en œuvre est fixée au 1er janvier 2022. La Fédération devra ainsi valider sa stratégie dans le cadre de la formation et notamment poursuivre la réflexion et convenir de modalités de travail avec deux adhérents gestionnaires d'organisme de formation.

## Le premier Baromètre des solidarités Breton est publié !

Conformément aux objectifs du projet fédéral, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne a tenu à se saisir de l'opinion publique au sujet des problématiques d'exclusion et de pauvreté globalement et des réponses de solidarité à y apporter.

Parce que la question de la précarité ne doit pas se cantonner aux seules spécialistes de la question, cet outil se donne pour ambition de faire rentrer, dans l'espace public régional, la question de la précarité afin que l'ensemble de la société puisse se sentir concernée et mobilisée par le sujet.

Fruit d'échanges avec les adhérents, des personnes en situation de précarité, des enseignants chercheurs mais également des pouvoirs publics, cette première édition permet de donner à voir une tendance de l'opinion recueillie auprès d'un échantillon représentatif de 1200 habitants de la région Bretagne.



## Le baromètre des solidarités en Bretagne

janvier 2020



Le Baromètre de la solidarité 2019 permet de retenir quelques points saillants de l'opinion bretonne sur les questions de pauvreté :

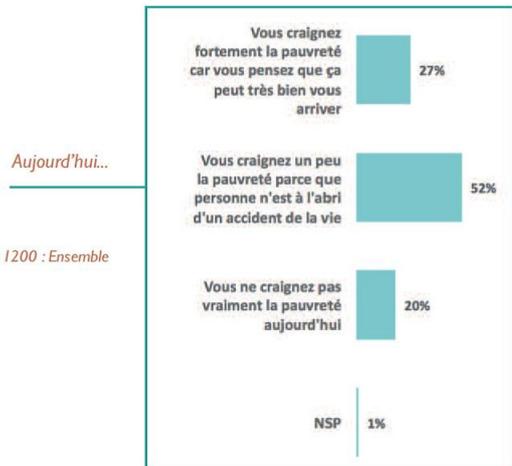
- Une vision sociale pessimiste qui s'exprime par le sentiment d'un accroissement général de la pauvreté en France et, dans une moindre mesure en Bretagne, par une crainte accrue de la pauvreté pour soi et surtout pour ses enfants et par une perte de confiance dans les institutions et leur mise en œuvre des politiques sociales.
- La nécessité conjointe des solidarités collectives dépendant de la puissance publique et des solidarités individuelles, les deux échelles apparaissant liées et se renforçant l'une de l'autre,
- L'opinion est divisée sur les causes et responsabilités des situations individuelles de pauvreté et conséquemment sur les critères et contreparties à associer au versement des aides sociales.
- Elle est également divisée sur l'accueil des migrants, à l'image du reste du pays. Pour autant, près de 80% des bretons estiment qu'il faut régulariser les étrangers en situation irrégulière dès lors qu'ils vivent et travaillent en France. Cette proposition regroupe les habitants les plus ouverts à l'accueil des étrangers et ceux, opposés ou très réticents à cet accueil mais partisans de l'ordre et de la cohérence des décisions politiques.

Une analyse typologique a mis en évidence 5 groupes de Bretons caractérisés par leurs attitudes et comportements de solidarités des plus fraternels aux plus indifférents.



## La crainte de la pauvreté

**27% des Bretons craignent fortement la pauvreté pour eux-mêmes**, soit qu'ils connaissent déjà une situation précaire, soit qu'ils s'estiment vulnérables face aux aléas de la vie.



Parmi les plus préoccupés, sont surreprésentés :

- Les ouvriers qui se sentent menacés par les fermetures, la désindustrialisation et s'inquiètent de leur employabilité. (41% d'entre eux craignent fortement la pauvreté)
- Les indépendants (40%) qui ne disposent pas de filets de sécurité en cas de cessation d'activité.
- Les demandeurs d'emploi (40%) préoccupés par la fin de leurs droits.
- Les travailleurs pauvres (42%) exposés à la précarité de leur activité et à l'incapacité de capitaliser pour sécuriser leur situation.
- Les locataires du parc privé (42%) moins garantis de pouvoir conserver leur logement en cas de perte de revenus.
- Les foyers monoparentaux (49%) qui ne peuvent compter sur l'activité de leur conjoint pour minorer les effets d'une rupture d'emploi.

**Employabilité, sécurisation du logement, couverture sociale, mutualisation et solidarité familiale apparaissent comme les conditions d'une sérénité relative face au risque de pauvreté et comme les principales composantes de l'exclusion et des inégalités.**

Les politiques publiques et les institutions et leur mise en œuvre des politiques

Les solidarités collectives dépendant de la puissance individuelle, les deux échelles apparaissent liées

les causes et responsabilités des situations individuelles

la violence et l'accompagnement sur les milieux et contreparties à associer au versement des aides sociales

Elle est également liée au soutien des migrants et des réfugiés

Pour autant près de 90%

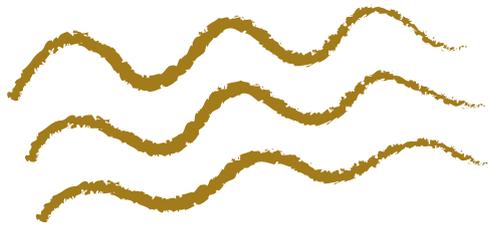
en situation

individuelle

de soutien

Perspectives  
2020

- Cette première publication du baromètre appelle une seconde édition en 2020. Nous la voulons enrichie des remarques et suggestions de nos partenaires et prenant en compte la crise générée par le COVID 19 et ses impacts sur les questions de solidarité.
- Amplifier la dynamique partenariale du Baromètre en montant un comité de pilotage institutionnel et technique



## Déploiement de la Stratégie Pauvreté en Bretagne : implication de la Fédération

Le 13 septembre 2018, a été annoncée la Stratégie quinquennale de lutte contre la pauvreté des enfants et des familles, Stratégie basée sur 5 grands engagements et en direction de publics cibles :

**Engagement n° 1** : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté

**Engagement n° 2** : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants

**Engagement n° 3** : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes

**Engagement n° 4** : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité

**Engagement n° 5** : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

14 groupes de travail thématiques ont donc été formalisés afin de déployer la stratégie sur la région Bretagne, sous l'égide de Ludovic Magnier, Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Afin de peser dans la prise en compte de ces orientations, la Fédération s'est fortement investie dans l'animation de deux groupes de travail, notamment par le biais de :

- Marie Anne Chapdelaine, Présidente de l'ASFAD et animatrice du groupe 4 « Hébergement, logement »
- Malo Leclerc, Responsable du pôle Hébergement, Logement à l' AIS 35 et co animateur du groupe 14 « Participation »

La Fédération salue leurs engagements, qui nécessitent un temps de travail conséquent.

Par ailleurs, la Fédération a été sollicitée pour impulser la question de la participation au sein de la Stratégie Pauvreté à la fin de l'année 2019. Un plan d'actions a été rédigé et sera à mettre en œuvre durant l'année 2020.



**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ  
Octobre 2018**

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne a ainsi pu rencontrer Ludovic Magnier le 27 septembre, quelques semaines après son arrivée, afin d'échanger sur les priorités défendues par la Fédération et notamment les questions d'hébergement des personnes les plus précaires, de la prise en compte de la santé mentale dans l'accompagnement et le suivi des personnes hébergées, ainsi que la participation des personnes précaires.

Des échanges réguliers témoignent de l'attention portée à notre Fédération et permet ainsi de bien faire connaître les réalités territoriales auprès de la Délégation et de la DRJSCS Bretagne.

**INVESTIR  
DANS LES SOLIDARITÉS  
POUR L'ÉMANCIPATION  
DE TOUS**



**FAIRE PLUS  
POUR CEUX QUI  
ONT MOINS.**

Chaque année, des rencontres avec la DRJSCS sont formalisées afin d'échanger sur les grands enjeux du secteur et partager nos préoccupations.

En 2019, les rencontres avec la DRJSCS ont essentiellement porté sur l'évolution de l'enveloppe régionale de crédits et des priorités affichées par le secteur, notamment la tarification des CHRS sur la région Bretagne, la mise en œuvre de la politique du logement d'abord ainsi que le déploiement de la stratégie pauvreté sur la région Bretagne.

Ces rencontres permettent d'alerter le Directeur de la DRJSCS Bretagne et ses services sur les problématiques remontées par les associations et de confronter les orientations nationales et régionales avec les besoins identifiés par notre Fédération.

### La Fédération mobilisée dans le cadre de nouvelles orientations de l'hébergement d'urgence

Le 1er juillet 2019, la DDCSPP 35 a souhaité la mise en œuvre expérimentale, en Ille et Vilaine, d'une directive permettant d'orienter les publics sollicitant un hébergement d'urgence, suivant leurs statuts administratifs afin de mieux prendre en compte les besoins des différents publics et améliorer les hébergements des réfugiés et demandeurs d'asile.

Ces orientations ont mis à mal le principe d'inconditionnalité de l'accueil ainsi que le principe de continuité de séjour, dans un contexte extrêmement tendu, puisqu'un campement s'est constitué sur la Ville de Rennes avec près de 400 personnes, situation inédite de par l'afflux des personnes.

La Fédération a ainsi pu mobiliser la presse en publiant un communiqué de presse en son nom propre mais également dans le cadre du Collectif Alerte et a également pu alerter la Préfète de Région sur la situation alarmante.

Une délégation de la Fédération a par la suite été reçue en Préfecture le 3 septembre afin d'évoquer les orientations défendues pour faire respecter le droit des personnes.



Suite à la publication de la circulaire de l'Etat permettant un échange d'informations nominatives entre le 115-SIAO (système intégré d'accueil et d'orientation) et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) concernant les demandeurs d'asile et les personnes réfugiées orientées vers l'hébergement d'urgence, la Fédération a souhaité alerter la Préfète de la Région.

Un courrier co signé des Présidents des structures gérant les SIAO des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan permettant de dénoncer les risques encourus pour le droit des personnes (pas d'avis de la CNIL concernant la transmission nominative d'informations personnelles, secret professionnel mis à mal dans le cadre de réunions mensuelles concernant les situations individuelles des personnes etc...) lui a été adressé.

## Transmission des données et SIAO



Si le courrier n'a pas pu mettre fin à l'application de la circulaire sur la région Bretagne, il a cependant permis d'enclencher une dynamique d'ordre politique avec la quasi majorité des SIAO.

Communiqué de presse  
FAS Bretagne - 12/07/2019

Article Ouest France  
FAS Bretagne - 10/09/2019



COMMUNIQUE DE PRESSE

### Hébergement d'urgence : La Fédération de la solidarité Bretagne dénonce l'orientation des services de l'Etat

En Ille et Vilaine, depuis un peu plus d'une semaine, la mission d'évaluation sociale de la vulnérabilité des personnes appelant le 115, pour solliciter un hébergement n'est plus assurée. Seul compte le critère du statut administratif des personnes, orientation décidée par les services de l'Etat et qui va à l'encontre de la loi qui rappelle que toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.

Les associations qui hébergent et accompagnent ces personnes, adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, dénoncent ces pratiques et rappellent que les missions qui leur sont confiées doivent respecter les droits fondamentaux des personnes. Aujourd'hui en Ille et Vilaine, les personnes « sous statut » dont le dossier est en cours d'instruction ou qui bénéficient du droit d'asile ne sont plus hébergées, faute de places. Pour pallier à ces dysfonctionnements, la ville de Rennes a de manière exemplaire, ouvert un gymnase pour répondre à l'urgence de la situation, évitant de laisser à la rue des enfants voire des bébés.

Il n'est également pas acceptable d'entendre pour les associations du département, qui remplissent leurs missions, qu'elles favorisent l'afflux de populations migrantes, alors même que cette situation est généralisée sur l'ensemble du territoire et que sans leurs interventions notamment, le risque serait majeur de voir se constituer des campements et bidonvilles.

Nous, associations et fédération accompagnant des personnes en situation de précarité, demandons une réponse forte et des mesures immédiates, en lien avec les collectivités locales pour en finir avec ces situations inhumaines.

Daniel DELAVEAU  
Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

Jean DE LEGGE  
Délégué Départemental de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

Contact :  
Fédération des acteurs de la solidarité / Marion MELEARD / bretagne@federationsolidarite.org / 06 17 52 42 15

10 sept. 2019

## Migrants : l'ancien maire rencontre la préfète

Daniel Delaveau, président de la Fédération des acteurs de la solidarité en Bretagne, s'inquiète du sort des migrants. Il a rencontré la préfète, Michèle Kirry.



**Entretien**  
Daniel Delaveau, ancien maire PS de Rennes (2008-2014), président de la Fédération des acteurs de la solidarité en Bretagne

Présidée au plan national par Louis Gallois, l'ancien patron de la SNCF, la Fédération des acteurs de la solidarité regroupe l'ensemble des associations qui gèrent les structures d'accueil. En Bretagne, Daniel Delaveau veut attirer l'attention sur les migrants non éligibles au droit d'asile mais qui sont en situation de grande fragilité. Il a rencontré la préfète, la semaine dernière.

Le paradoxe, c'est que les solutions de fond ne se situent pas à notre niveau, mais à l'échelle européenne. En attendant, localement, il faut gérer la situation. L'Etat affirme s'occuper des migrants éligibles au droit d'asile. Mais que fait-on des autres ? On ne peut pas les laisser à la rue.

**La solution n'est-elle pas un retour au pays ?**  
La préfecture a annoncé l'ouverture d'une structure d'aide au départ volontaire. Mais parmi les déboutés du droit d'asile, certains sont en situation de grande fragilité, des familles avec des enfants, des personnes malades ayant besoin de soins. Indépendamment du statut juridique de chacun, il faut se saisir de cette situation humanitaire préoccupante. J'en ai parlé avec la préfète, Michèle Kirry, nous avons eu un échange franc et constructif. L'objectif n'est pas de régulariser tout le monde, mais de faciliter les procédures. Mon souhait est de travailler comme des partenaires afin de trouver les solutions les meilleures possibles.

Recueilli par Olivier BERREZAL.

**400 migrants vivent sous des tentes au parc des Gayeulles, comment sortir de l'impasse ?**  
Il n'y a pas de remède miracle, il faut se mettre autour d'une table afin que chacun se mobilise : l'Etat, les collectivités locales, les associations. L'Etat a déjà fait des efforts, avec des ouvertures de places, des crédits supplémentaires, mais ce n'est pas suffisant. La situation reste préoccupante.

**La pression migratoire est-elle trop forte à Rennes ?**  
Je ne dirais pas cela. Au plan national, elle a été forte surtout en 2015 et 2016. Depuis, elle est revenue à un niveau d'environ 120 000 migrants

Daniel Delaveau, ancien maire PS de Rennes, préside la Fédération des acteurs de la solidarité en Bretagne.

accueillis par an sur le territoire national. Ce n'est pas insupportable pour un pays comme la France. En Bretagne, Rennes et l'Ille-et-Vilaine attirent plus que d'autres départements. L'effort d'accueil doit être partagé dans tous les territoires.

Qu'attendez-vous des services de l'Etat ?

La promotion de la santé est centrale pour renforcer les capacités des personnes à agir en toute autonomie. Elle suppose des conditions préalables, telles que le logement, des revenus stables et suffisants, l'accès aux droits et aux soins. Ce référentiel guide les réflexions de la commission santé qui s'est réunie à deux reprises en 2019, en janvier et en octobre.

Ces commissions ont été l'occasion d'aborder ensemble les actualités nationales telles que le plaidoyer de la Fédération relatif aux établissements « Santé-précarité » (Lits Halte Soins Santé, Lits d'Accueil Médicalisés, Appartements de Coordination Thérapeutique), la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé, ...

Les participants à la commission santé ont pu relayer les campagnes nationales de la Fédération, à savoir la diffusion des affiches « MA SANTE EST UN DROIT » et la possibilité de signaler tout refus de soins aux Conseils de l'ordre départementaux des médecins, aux conciliateurs des CPAM, aux défenseurs des droits, et à la Fédération à partir de l'observatoire mis en place depuis 2017.

Deux thématiques principales ont été approfondies en commission dans l'objectif de favoriser les échanges entre les professionnels et de construire des réflexions, des outils (bonnes pratiques, outils d'accompagnement, ...):

- La santé des femmes en situation de vulnérabilité : le plan d'actions
- Les points santé : passerelles vers le droit commun ? (Présentation de la thèse de doctorat en médecine de Justine LE BORGNE, avril 2018)

De plus, la Fédération Bretagne reste mobilisée auprès de l'ARS dans le cadre du suivi du Plan régional d'accès aux soins et à la prévention (PRAPS). A ce titre, lors de la dernière rencontre en mars 2019, la Fédération a pu porter des souhaits relatifs à :

- La gouvernance du PRAPS : par des comités départementaux élargis et par une participation accrue des personnes accueillies et accompagnées
- La formation des professionnels de santé : par l'intégration d'un module lié aux problématiques de précarité

Les enjeux sanitaires sont très présents auprès des personnes accueillies au sein des structures adhérentes et la participation assidue des membres de la commission permet de faire avancer sur les questions de santé au sein du réseau.

Un grand merci à Pierre Yves L'Her qui avait accepté de tenir ce rôle avec professionnalisme durant près de 2 ans.



- Les actions pour l'année 2020 doivent permettre de poursuivre le travail engagé sur l'accès aux soins des femmes en situation de vulnérabilité, de valoriser les initiatives des adhérents (pension de famille médicalisée, point santé mobile, ...) et de renforcer la coopération avec l'ARS et la DRJSCS.

- Accompagner la prise de poste des deux nouveaux co-référents de la commission santé : Christiane Guillouzo, Administratrice de l'ASFAD et Gilles Mazé, Responsable des dispositifs-santé, Coallia Brest

Perspectives 2020

## Plan Ambition IAE : une concertation nationale mise en œuvre sur les régions Bretagne et Pays de la Loire

La Fédération des acteurs de la solidarité, en partenariat avec Coorace et Emmaüs France, a lancé une grande concertation en région afin de porter au Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi des propositions qui nourrissent le Plan Ambition IAE et qui répondent aux enjeux de nos adhérents et des territoires.

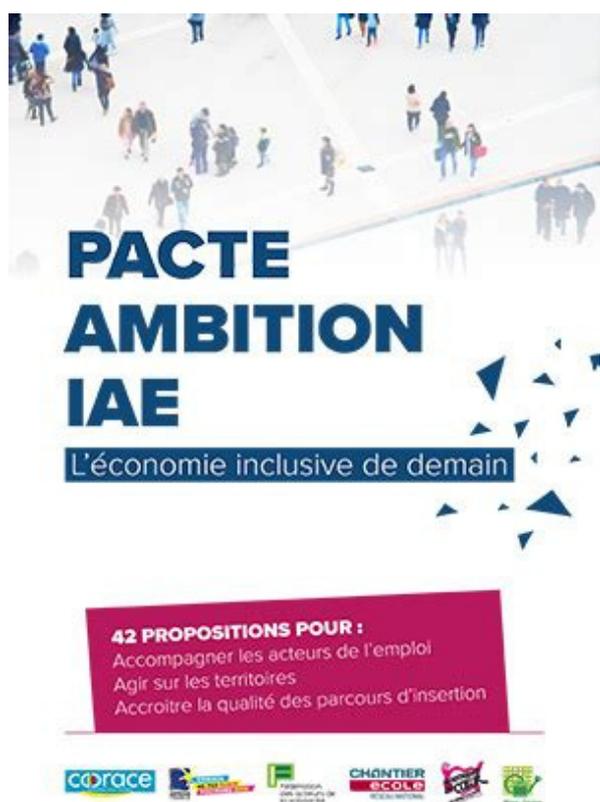
C'est ainsi que le 15 mars 2020, une centaine de personnes d'horizons divers (administrateurs, directions, CIP...) et issu de ces 3 réseaux s'est réunie à Nantes pour travailler sur des propositions qui viendront enrichir le document de plaidoyer qui sera transmis à la Ministre du Logement.

Les ateliers étaient orientés selon 4 thématiques :

- Renforcement des parcours et de l'accompagnement
- Inclusion et développement des territoires (QPV, ruralité, Outre-mer)
- Evaluation des modèles économiques
- Simplification des processus et outils de pilotage

Les échanges de cette journée ont permis d'alimenter la contribution. Elle comprend 42 propositions, classées en trois thématiques :

- Favoriser des parcours d'insertion de qualité pour le retour à l'emploi durable de tous et toutes
- Sécuriser les structures existantes et accompagner les porteurs de projet pour réussir le développement quantitatif de l'IAE
- Passer de l'administration du secteur à l'animation de projets territoriaux



# Programme SEVE Emploi - un déploiement réussi !

## La Fédération s'engage à lutter concrètement contre le chômage de longue durée



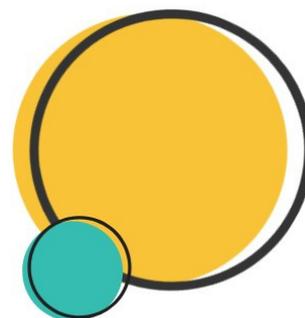
Le programme SEVE Emploi est un programme de médiation active pour l'emploi, dont l'objectif central est l'accès ou le retour à l'emploi durable des salariés embauchés au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Partant du constat que plus de 80% des entreprises (PME-ETI) rencontrent des difficultés de recrutement avec des impacts significatifs sur leur Chiffre d'Affaires, les SIAE sont accompagnées à se positionner en tant que partenaires privilégiés des entreprises, en particulier des TPE-PME, sur les sujets du recrutement, de l'intégration en milieu de travail et du maintien en emploi.

A partir d'une expérimentation concluante auprès de 23 Structures de l'insertion par l'activité économique - SIAE - en France entre 2016 et 2018, le programme SEVE Emploi se déploie en 2019-2022 au sein de 13 régions, dont la Bretagne. Il est financé par la DGEFP dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté aux côtés de trois autres expérimentations (TAPAJ, Convergences et Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée).

### LE PROGRAMME SEVE EMPLOI C'EST :

-  10 journées de formation-action auprès de toute l'équipe de permanents de la SIAE
-  une dotation de 20 000 euros l'année de formation
-  la possibilité de bénéficier d'un financement supplémentaire sur les actions de suivi dans l'emploi
-  une mobilisation d'un collectif régional d'acteurs.rices engagé.ee.s contre le chômage de longue durée animé par les fédérations régionales des acteurs de la solidarité
-  un pilotage et une communication nationale du programme par la Fédération des acteurs de la solidarité en lien avec le Ministère du Travail et la Délégation Interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté



Pour développer le programme sur la région, un Chef de projet – Pierre-Yves L'HER – a été mobilisé sur 15,5 journées dans le cadre d'une mise à disposition de l'association Adalea, avec pour mission principale d'assurer les conditions favorables au déploiement de la médiation active au sein des SIAE :

- Recueil des coordonnées des SIAE bretonnes auprès des services déconcentrés de l'Etat (Unités départementales des Direccte)
- Présentation du programme aux partenaires institutionnels (Direccte) et aux têtes de réseaux (COORACE, Fédération des Entreprises d'insertion, Chantier école)
- Transmission de l'appel à mobilisation à l'ensemble des SIAE
- Présentation du programme en Commission Emploi régionale auprès des adhérents
- Contacts téléphoniques auprès des SIAE intéressées (30 SIAE contactées)
- Rencontres des SIAE potentiellement candidates à l'intégration
  - o 14 SIAE rencontrées (2 en Finistère ; 3 en Côtes-d'Armor ; 6 en Morbihan ; 3 en Ille-et-Vilaine)
  - o Dont 6 SIAE adhérentes à la Fédération
- Rédaction des fiches synthèses valant acte de candidature (9 SIAE candidates, dont 4 SIAE adhérentes à la Fédération)

L'objectif d'intégration de 6 SIAE a été atteint avec la mobilisation de près de 30 SIAE bretonnes et des services de l'Etat (Unités départementales et Unité régionale Direccte). En effet, le programme a été perçu comme attractif et pertinent par les SIAE pour progresser dans les liens avec les entreprises des bassins d'emplois.



Rubalise est une composante de l'association Ailes (Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités) qui intervient en Finistère. L'association gère notamment plusieurs établissements d'hébergement-logement dont des Foyers de Jeunes Travailleurs. Les ateliers et chantiers d'insertion à Brest et Quimper sont intégrés au programme SEVE Emploi : La cuisine enchant(i)ée, la légumerie et Toutencamion.

L'AMISEP est présent en Côtes-d'Armor et en Morbihan et agit pour l'insertion sociale et professionnelle. Elle est structurée en deux pôles d'activités « médico-social » et « insertion ». L'association compte plusieurs ateliers et chantiers d'insertion à Lannion (espaces verts, valorisation des déchets, recyclerie), Ploërmel (maraîchage bio, nature et patrimoine, recyclerie matériauthèque) et Vannes (école « peinture », multi-compétences, épicerie solidaire). La recyclerie de Lannion est intégrée au programme SEVE Emploi.



Implantée à Guingamp et à Paimpol dans les Côtes-d'Armor, la Maison de l'Argoat gère des établissements qui visent l'insertion par le logement, le travail, la santé, la formation... Le pôle « insertion par l'activité économique » est intégré au programme SEVE Emploi. Il comprend un atelier d'Adaptation à la Vie Active et des ateliers et chantiers d'insertion peinture – second œuvre du bâtiment et espaces verts.



Adalea est une association de solidarité qui gère des établissements dans les champs de la veille sociale, l'hébergement-logement, l'emploi et la formation dans les Côtes-d'Armor et en Morbihan. L'association est aussi co-porteuse du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le territoire de Saint-Brieuc. L'atelier d'insertion peinture-second œuvre du bâtiment est intégré au programme SEVE Emploi.

La CCBBO regroupe cinq communes en Morbihan et dispose de compétences en matière d'économie. A ce titre, la Communauté de communes gère un Point Accueil Emploi, un atelier cantonal et des ateliers et chantiers d'insertion. Ces trois dispositifs regroupés sous l'intitulé « service de transition professionnelle » sont intégrés au programme SEVE Emploi.



AQTA réunit 24 communes en Morbihan et dispose de compétences en matière d'économie et de solidarités. A ce titre, la Communauté de communes gère des ateliers et chantiers d'insertion. Depuis 2020, elle est intégrée au programme SEVE Emploi.



Pour l'année 2020, 3 axes de travail sont identifiés pour la Fédération Bretagne :

- Ancrer la démarche au sein de la Fédération par l'embauche en CDI de Pierre-Yves L'HER, Chef de projet SEVE Emploi
- Amplifier la dynamique autour du programme SEVE Emploi en impliquant davantage les Départements et les services de l'Etat afin de construire ensemble sa déclinaison bretonne. Ce programme vise à s'intégrer dans les politiques publiques de l'emploi, notamment les stratégies décidées en Comités départementaux de l'IAE (CDIAE).
- Organiser un temps fort régional lors d'une journée dédiée
- Mobiliser de nouvelles SIAE et en intégrer sept nouvelles

Perspectives  
2020

# Déploiement de la mission ingénierie de formation dans le cadre du PIC IAE en inter réseau d'octobre 2019 à juin 2020



BRETAGNE

L'appel à projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) dédié à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), déployée depuis 2018 et jusqu'en 2022. 260 M€ seront investis par l'État pour développer de la formation au profit des salariés en parcours d'insertion par le biais d'accords cadre d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences, signés par l'État, des Réseaux de l'IAE et des OPCO. Le PIC IAE est devenu la principale source de financement de la formation des salariés en parcours d'insertion.

En Bretagne, une dynamique partenariale sur le sujet de la formation des salariés en insertion - financement et déploiement - est enclenchée depuis plusieurs années entre institutions, partenaires et réseaux de l'IAE. Des propositions sur la mise en œuvre d'une fonction soutien et coordination ont été partagées, notamment dans le cadre du Comité régional des financeurs en 2017.

Les réseaux bretons Chantier école, Coorace, Fédération des Acteurs de la Solidarité et Fédération des entreprises d'insertion se sont associés dans la construction d'une réponse commune visant à faciliter l'accès à la formation pour les salariés en parcours dans l'ensemble des structures de la région.

Le cadre d'intervention proposé s'inscrit dans la préfiguration d'une plate-forme régionale de la formation, fonction ou entité qui coordonnera et structurera des projets de formation, en associant des parties prenantes internes (réseaux et acteurs de l'IAE) et des parties prenantes externes (OPCO, État, collectivités territoriales...).



Signature de la convention du consortium constitué entre les réseaux de l'IAE pour le déploiement de la mission ingénierie PIC IAE



La phase 1 a ainsi été consacrée à l'identification des besoins en formation des SIAE, des exigences réglementaires et contraintes définies par les OPCO mais également des actions et dynamiques déjà engagées sur les territoires sur le champ de la formation.

Des rencontres territoriales mais également la rédaction de 3 guides a été réalisée à destination des SIAE : un guide des dispositifs de formation, un guide sur l'ingénierie de formation mais également un guide concernant l'AFEST.

La phase 2 se poursuivra durant l'année 2020 et sera consacrée au déploiement de ces outils afin d'accentuer les projets de formation (formation mutualisée, achats communs de programmes de formation, programme AFEST...)

2 phases pour la conduite de ce projet

# PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

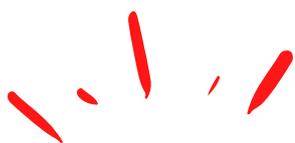


## Contributions au Grand Débat : les adhérents se mobilisent !

Suite aux différentes mobilisations citoyennes, le Gouvernement a souhaité lancer une consultation citoyenne de février à la mi-mars 2019, afin que les différentes expressions puissent se saisir de 15 thématiques clés. C'est pourquoi, la Fédération des Acteurs de la Solidarité s'est mobilisée au niveau national comme en région pour favoriser l'expression des préoccupations concrètes des personnes à travers des débats organisés au plus près d'elles, dans leurs établissements ou au sein de leurs instances de participation. Aidés d'un kit méthodologique mise en œuvre par la Fédération (cadre de questions et conseils pratiques pour faciliter la mobilisation des bénéficiaires), les adhérents se sont mobilisés en organisant des rencontres en interne à destination des personnes accueillies et/ou accompagnées afin de recueillir la parole des personnes accompagnées.

La FAS 35 a également consacré une demi-journée le 14 mars afin de capitaliser les remontées des différentes réunions organisées au sein des associations et organismes du département.

Les différentes contributions ont été remontées au niveau national et ont pu venir alimenter un document socle mais également un évènement organisé au CESE par trois têtes de réseaux : la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Fondation de l'Armée du Salut mais également l'UNIOPSS.



## Former à la participation les personnes en situation de précarité

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRJSCS sur la question de la participation, la Fédération a souhaité déployer en 2019 deux journées d'information à destination de personnes en situation de précarité.

Ces temps de réunion ont pour ambition de sensibiliser les personnes en situation de précarité à l'intérêt d'une participation effective, en facilitant notamment la mise en œuvre d'une responsabilisation plus importante au sein du CRPA mais également dans des lieux où leurs implications peuvent être souhaitées (CVS, instance d'expression etc...).

Par le biais d'une animation alternant échanges pratiques et théoriques, ces sessions ont pu permettre aux personnes de mieux appréhender l'environnement dans lequel elles évoluent : modalités de fonctionnement et enjeux d'une association agissant dans le secteur social, présentation du paysage institutionnel du secteur de l'action sociale etc...

A l'origine, trois réunions étaient prévues afin de couvrir l'ensemble des départements de la région mais malgré de nombreuses relances, seuls les départements des Côtes d'Armor et du Finistère ont accueilli ces rencontres.



## Quand les personnes accompagnées/accueillies s'interrogent sur des sujets les concernant : retour sur une année de fonctionnement du CRPA Bretagne

Pour rappel, le CRPA est une instance permettant la participation des personnes en situation de précarité, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion, reconnue de manière officielle par le décret du 26 octobre 2016.

En 2019, 3 plénières et 6 comités de pilotage régionaux ont été organisés durant l'année 2019. C'est ainsi 160 personnes qui ont participé aux trois plénières et ont travaillé sur les sujets suivants :

- 16/05/2019 : La mobilité
- 22/10/2019 : La santé mentale
- 05/12/2019 : le surendettement et la gestion budgétaire

Pour rappel, les thématiques sont choisies et validées durant une plénière organisée en début d'année afin de prévoir le déroulé du programme annuel. Les participant.e.s sont issu-e-s des 4 départements de la région Bretagne.

Concernant les structures participantes, la grande majorité d'entre-elles, sont des pensions de familles et des résidences accueil. Dans une moindre mesure, les personnes sont hébergées en CHRS ou en hébergement d'urgence.

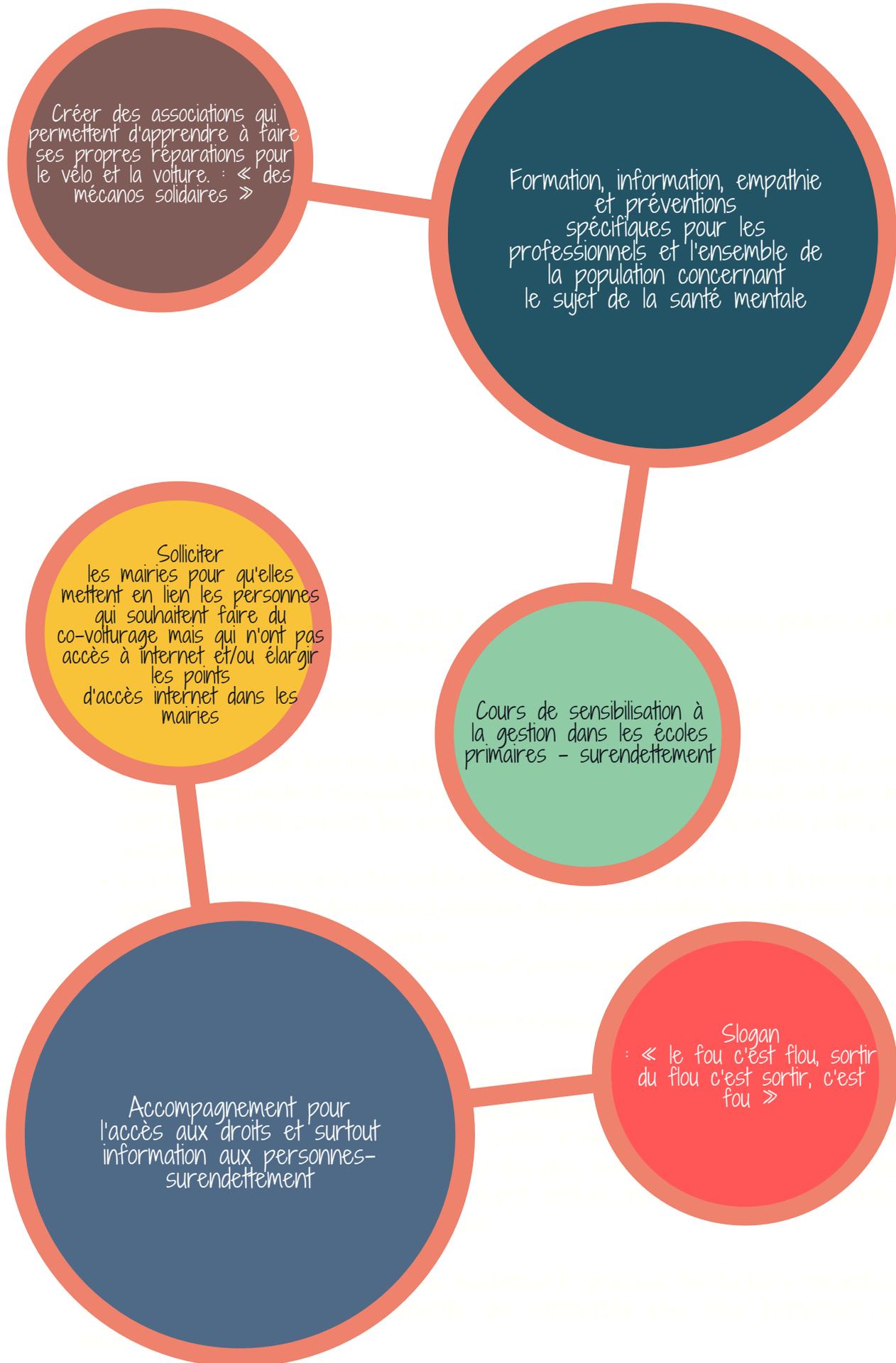
On note également environ à chaque CRPA, un renouvellement des participants pour moitié, ce qui dénote, d'une bonne vitalité de l'instance et d'une communication efficace dans les structures pour solliciter de nouvelles personnes à chaque fois.

Compilés en actes communs, ces travaux ont été transmis aux services de l'Etat, pilotes des politiques publiques concernés par la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, en espérant qu'ils contribueront à inspirer les décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui s'inscrivent dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.



Le Conseil Consultatif  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

## Quelques propositions issues des plénières 2019



## Les représentations et partenariats de la Fédération



La Fédération se caractérise par un riche réseau de 37 adhérents en Bretagne, présents sur les 4 départements et dans les secteurs d'intervention variés de la Fédération. La dynamique de réseau permet aux associations d'échanger et d'évoluer ensemble.

Fort de cette représentation, la FAS est une actrice majeure dans le débat public liés aux politiques sociales aux différents échelons territoriaux.

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, elle défend ses valeurs, la prise en charge des personnes accompagnées, l'intérêt de ses adhérents.

Elle est présente dans de nombreuses instances, représentée par ses administrateurs ou encore certains adhérents.

La Fédération a décidé ainsi d'être membre de Conseils d'Administration ou d'instances de gouvernance :

- CCAS de Brest et Morlaix
- La CRESS Bretagne ;
- Le CRTS (Comité Régional de Travail Social)
- L'AIVS de Rennes Métropole
- Le conseil de concertation de l'ARO Habitat



La Fédération, reconnue comme acteur incontournable du secteur, participe aussi à des instances mises en oeuvre par l'Etat ou des collectivités locales :

- La CRSA Bretagne (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, en lien avec l'ARS)
- Le Comité Régional de l'habitat et de l'Hébergement ;
- Le CESER ;
- La Conférence des organismes de formation au Conseil Régional
- Les 3 Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE 22, 35 et 56) ;
- L'intégralité des conseils territoriaux de santé de la région
- Les délégations locales ANAH des Côtes d'Armor
- Les Commissions DALO et CCAPEX des 4 départements ;
- Le comité du FSL du Finistère et de l'Ille et Vilaine
- Les commissions logement gérées les métropoles de Brest et Rennes
- Les Conférences Intercommunales du Logement (Rennes, Brest...) ;
- Les Commissions d'Appel à Projet Régionaux (ARS)

La Fédération participe également activement à des instances partenariales regroupant des institutionnels et des acteurs associatifs :

- Le Comité de suivi régional du PRAPS
- Les comités de suivi de l'hébergement dans plusieurs départementaux

La Fédération est également fortement impliquée au sein du Collectif Alerte réunissant les principales têtes de réseaux et forces vives associatives œuvrant pour défendre des positions communes pour interpeller les pouvoirs publics sur le sujet de la lutte contre la pauvreté.

A ces lieux de représentation, s'ajoutent des participations plus ponctuelles, liées à l'élaboration de projets ou à certaines actualités. Cette diversité illustre le souhait constant de la Fédération régionale de travailler en partenariat constructifs pour les adhérents et les personnes accompagnées.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, tandis que le bureau a été mobilisé 3 fois.

Le Président, la Trésorière et la Déléguée Régionale se sont investis au sein de la réflexion fédérale sur l'évolution du modèle économique et plus particulièrement sur les sujets de la communication, les questions budgétaires et outils ainsi que l'évolution des RH.

Chaque année, l'Assemblée Générale permet de restituer l'activité de la Fédération de l'année précédente mais également de fédérer et rassembler les adhérents, personnes accompagnées et partenaires de la Fédération autour d'un sujet d'actualité.

L'AG a été l'occasion d'aborder la situation de crise que connaît la France à ce jour. Jérôme Fourquet nous a éclairé sur cette métamorphose, et nous a permis de mieux comprendre les ressorts de cette profonde mutation et répondra aux questionnements suscités par son intervention.

Le thème de cette journée nous a paru indispensable à proposer à nos adhérents mais également à l'ensemble de nos partenaires au regard de l'actualité récente et les problématiques de plus en plus complexes auxquels sont confrontés les publics que nous accompagnons.

Près de 70 participants ont assisté à notre Assemblée Générale.

## Bureaux, Conseils d'Administration et Assemblée Générale



Collège salariés (8)  
Collège administrateurs (12)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION (décembre 2019)

Prénom-Nom	Organisme	Fonction	Bureau	Statut
<b>Ille et Vilaine</b>				
Daniel DELAVEAU	Saint Benoît Labre - Rennes	Président	x	B
Jean Georges KERGOSIEN	ASFAD - Rennes	Membre du CA		B
Christiane GUILLOUZO	ASFAD - Rennes	Membre du CA		B
Marie Anne CHAPDELAINÉ	ASFAD - Rennes	Membre du bureau	x	B
Marie-Françoise BOCQUET	APE2A	Trésorière	x	B
Olivier BLEUZE	Le Goëland - Saint Malo	Secrétaire	x	S
Jean DE LEGGE	Saint Benoît Labre - Rennes	Vice Président et Délégué départ. 35	x	B
<b>Côtes d'Armor</b>				
Marie-France BOMMERT	ADALEA - Saint Briec	Vice Présidente et déléguée départ. 22	x	B
Christophe GUINCHE	ADALEA - Saint Briec	Membre CA		S
Yveline NICOLAS	Noz Deiz - Dinan	Membre CA		S
<b>Finistère</b>				
Pascal FORTIN	AGEHB - Brest	Membre du bureau		B
Gabriel CERCLIER	Coallia - Brest	Membre CA		S
Joëlle QUEGUINER	Fond. Masse Trévidy - Morlaix	Membre CA		S
Mireille BERNARD	Fond. Masse Trévidy - Quimper	Vice Présidente Co Déléguée départ 29	x	S
Yvon JACOPIN	Don Bosco - Brest	Membre CA		B
<b>Morbihan</b>				
Yvon BRIAND	AMISEP - Pontivy	Membre CA		B
Yves GICQUELLO	Sauvegarde 56 - Lorient	Trésorier Adjoint		B
Frédéric LE POUL	AMISEP - Pontivy	Membre CA		S
Françoise GUILLARD	Sauvegarde 56 - Lorient	Vice présidente et Co Délégué départ. 56	x	S
<b>Membre associé : Pays de la Loire</b>				
Vincent CHAMAILLARD	Vice-président FAS PDL	Représentant FAS PDL		
<b>Invités au CA</b>				
Albert LE PALUD	AIS 35	Président		B
Jean Jacques DANTON	ASFAD	Membre CA		B
Sylvain RION	AIS DG	Correspondant IAE		S
Philippe PORTEU	Sauvegarde 35	Président		B

Membres du Conseil d'Administration au 31/12/2019



# 2019 RAPPORT ACTIVITE



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BRETAGNE**

## CONTACTS

### Siège

10, Boulevard Charner

22000 SAINT BRIEUC

06.17.52.42.15

[bretagne@federationsolidarite.org](mailto:bretagne@federationsolidarite.org)

[www.federationsolidarite.org/bretagne](http://www.federationsolidarite.org/bretagne)

**La Fédération des acteurs de la solidarité est soutenue par :**



Direction régionale  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale (DRJSCS)



**ARKEA**